



ÉDITO

Michel OLDENBURG,
Directeur du V.I.E
et de l'établissement
Business France Marseille

«Le commerce international structure les entreprises françaises et leur permet de développer globalement leur activité. Renforcer sa présence à l'export est possible facilement en intégrant le dispositif V.I.E à la stratégie RH des entreprises. Parallèlement, la formule V.I.E a un impact fort sur les courants d'affaires des entreprises françaises. Notre dernier baromètre IPSOS sur 2015 montre qu'un an après la mise en place du V.I.E, 73% des entreprises interrogées déclarent avoir obtenu une commande ou signé un contrat.

En juin 2016, nous constatons une croissance de 9% de départs en V.I.E comparativement au même mois de l'année précédente. Cette tendance positive est visible également dans le nombre de V.I.E en poste à la fin du mois de juin (+5,9%) soit 9 194 volontaires en mission.

L'ambition fixée par le gouvernement d'atteindre 10 000 V.I.E en poste fin 2017 est en bonne voie. Nous avons passé en juin le cap des 60 000 V.I.E partis depuis le début de la formule en 2001. Au total ce sont 6.350 entreprises de droit français qui ont affecté des V.I.E depuis le début de la formule dont 79% d'ETI et PME. À noter également le nombre de V.I.E accueillis en terres espagnoles a dépassé la barre symbolique des 300, beau résultat de diplomatie économique menée avec succès depuis près de 4 ans.

Pour faire progresser encore davantage le V.I.E, le développement des synergies avec tous nos partenaires reste par ailleurs primordial. Le témoignage du Président de la Fédération des industries pour l'équipement des véhicules (FIEV) ci-contre en est un bel exemple.

Je vous souhaite un bel été. ■

«L'ENGOUEMENT DU SECTEUR AUTO POUR LE V.I.E VA CROÎTRE»

Jacques Mauge, Président de la FIEV(), est un ambassadeur convaincu du V.I.E. Conscient des synergies existantes avec le marché de l'automobile, il prévoit une demande toujours plus forte des entreprises du secteur dans les prochains mois.*

«**L**a Fédération des industries pour l'équipement des véhicules (FIEV) regroupe 4000 entreprises. On y dénombre de grands groupes tels Valeo, Faurecia et Plastic Omnium, mais également nombres PME et ETI innovantes.

Avant d'en être élu Président, pour trois ans, en 2015, j'ai officié dans différentes fonctions au sein de cette filière. D'abord chez Valéo - une école fantastique sur l'industrie des équipements automobiles - en tant que directeur-adjoint en charge de la sécurité habitacle, puis de l'après-vente. Ensuite chez Faurecia, où j'ai occupé plusieurs postes de direction générale dans les quatre branches d'activités du groupe. Nous employons déjà beaucoup de V.I.E, notamment chez Faurecia aux États-Unis.

Le V.I.E. est un vecteur efficace pour le recrutement de jeunes prometteurs, ouverts à l'international et souvent trilingues.

Nos adhérents cherchent du soutien pour accompagner, voire accélérer, leur développement sur les marchés étrangers. Leur demande en V.I.E. est en hausse constante et va, selon moi, croître davantage encore dans les prochains mois à la faveur d'un contexte économique plus porteur.

«**Le V.I.E est un levier formidable qui contribue au développement export de la filière auto.»**

Il convient de distinguer les zones à forte croissance commerciale (Chine, Iran, Mexique, Maroc...) et celles également propices aux perfectionnements technologiques (États-Unis, Allemagne...).

Outre les aspects RH où il lève, de facto, des pesanteurs administratives, le V.I.E. a un impact positif sur le plan stratégique. Rappelons, à cet égard, que le secteur de l'équipement auto a plutôt bien résisté à la crise. Surtout grâce à l'international. Ainsi, sur les 15,6 milliards d'euros de chiffre d'affaire réalisés, en 2014, par les entreprises françaises spécialisées, 54% l'ont été à l'étranger.

Vous comprendrez mieux pourquoi, dans ces conditions, l'automobile se classe deuxième secteur d'affectation des V.I.E.

(*) Jacques Mauge est aussi Président du SFEP (Syndicat des fabricants d'équipements et de pièces pour l'automobile) et Président du Salon Equip Auto.



Jacques MAUGE,
Président de la
Fédération des
industries pour
l'équipement des
véhicules (FIEV)

ESPAGNE

► L'Espagne célèbre l'arrivée de son 300ème V.I.E !



Depuis près de 4 ans, les entreprises françaises et leurs filiales espagnoles plébiscitent le V.I.E pour appuyer leur développement international.»

Géographiquement et culturellement proche, l'Espagne et ses 46 millions d'habitants est un espace privilégié pour les entreprises françaises. Avec 35 milliards d'exportations par an, il s'agit du deuxième marché pour la France. D'autant qu'après avoir été durement touchée par la crise, l'Espagne connaît une croissance annuelle de 3% et s'affiche en tête des pays européens.



Ce dynamisme relève notamment de la signature en octobre 2012 d'un accord fiscal entre l'Espagne et la France. En supprimant l'obligation d'un contrat local et d'un versement local des indemnités, le coût d'accueil d'un V.I.E a considérablement baissé, séduisant ainsi grands groupes et PME. La progression la plus forte s'observe chez les PME qui représentent désormais 48,9% des entreprises, contre 38,7% de grands groupes. L'attrait des PME pour la formule se révèle également par le nombre de volontaires : 62 d'entre elles accueillent 132 jeunes talents quand 53 grandes entreprises ont pris en charge 139 V.I.E.

La promotion systématique de la formule V.I.E auprès des filiales des entreprises françaises a été un facteur-clé de l'envolée du nombre de volontaires en terres ibériques. L'efficacité de cette communication est liée à la synergie créée dans le cadre de la diplomatie économique grâce à l'ambassadeur de France en Espagne, le bureau Business France et les conseillers du commerce extérieur. Une stratégie gagnante qui a permis de révéler tout le potentiel de croissance du volontariat en Espagne.

ÉTATS-UNIS

► Le déplacement des V.I.E aux États-Unis.

Pour rappel, le visa grâce auquel les V.I.E peuvent être affectés aux Etats-Unis est le visa J1, réservé aux stagiaires. Dans ce cadre, l'état américain impose certaines règles notamment en terme de déplacements au sein des Etats-Unis (durée du déplacement et présence d'un accompagnateur). Ces éléments ont été formalisés dans la note pays États Unis de votre extranet client E-VIE.

SÉCURITÉ

► Rappels et conseils

Le site «conseils aux voyageurs» du Ministère des Affaires étrangères permet aux entreprises et aux Volontaires de se tenir informés de l'actualité du, ou des, pays de mission et des dernières recommandations sécuritaires et sanitaires. Dans le cadre du contrat V.I.E, l'entreprise s'engage à mettre en place des conditions propres à garantir la sécurité du volontaire sur son lieu de mission.

En parallèle, il est utile de rappeler aux volontaires leur rôle actif dans cette démarche de sécurité. En arrivant dans leur pays d'affectation, ils doivent signaler leur présence auprès des instances consulaires et du bureau local Business France. Ils doivent aussi tenir à jour leurs demandes de déplacement dans leur espace personnel du civiweb. La demande d'autorisation de sortie du pays d'affectation principale est en effet obligatoire pour tout déplacement du jeune. Business France peut ainsi aisément localiser les volontaires.

Cet outil informatique permet en outre de contacter les V.I.E en temps réel quand des recommandations et consignes doivent être transmises. Enfin, se tenir informé de l'actualité et appliquer les règles élémentaires de sécurité est également fortement conseillé.



A consulter tout au long de la mission, www.diplomatie.gouv.fr rubrique conseils aux voyageurs»

Projets de mission V.I.E ? Les notes pays sont mises à jour pour vous !

Retrouvez les formalités nécessaires à la mise en place d'un titre de séjour pour V.I.E dans un pays précis. Disponibles dans votre extranet client E-VIE.

Les dernières mises à jour : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Angola, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Benin, Bosnie Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Cap vert, Chypre, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, États Unis, Éthiopie, Finlande, Gabon, Ghana, Grèce, Guinée Equatoriale, Guinée, Inde, Indonésie, Islande, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Laos, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malte, Mexique, Norvège, Pays-bas, Pologne, Portugal, Qatar, République d'Irlande, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Serbie, Slovaquie, Suede, Suisse, Thaïlande et Ukraine.

Traductions en anglais : Allemagne, Argentine, Émirats Arabes Unis, États Unis, Inde, Royaume Uni, Singapour et Thaïlande.

En Espagnol : Mexique. En Portugais : Brésil.

LE CORRESPONDANT V.I.E

Votre représentant local Business France.



New-York : La promotion du dispositif, une mission riche, variée et 'transverse' !

de Maxime Granger, Correspondant V.I.E aux Etats-Unis

«Correspondant V.I.E aux États-Unis, ma mission essentielle consiste à promouvoir le dispositif à travers cet immense territoire. Même si l'aide que je dispense aux jeunes sous contrats, aux plans administratif et juridique notamment, occupe tout de même une part de mon temps.

Je travaille en étroite collaboration avec mes collègues de Business France sur le terrain pour susciter de l'intérêt pour le dispositif auprès des filiales d'entreprises françaises. J'utilise aussi des canaux de prospection plus personnels : presse, réseaux sociaux, listing d'entreprises présentes sur les salons, événements, carnet d'adresse, «networking»... Toutes les informations collectées sont classées. Elles se révéleront souvent fort précieuses.»

« J'ai organisé cinq ou six «caravan» thématiques, hors de New-York, ma base, en me déployant alors sur différentes villes des Etats-Unis »

Londres : La préoccupation des V.I.E concerne surtout le logement et le coût de la vie..

de Monique Weber, Correspondant V.I.E au Royaume-Uni

« Nous avons atteint le nombre de 800 contrats V.I.E gérés au Royaume-Uni, dont une quarantaine en Irlande »

«Je suis là, d'abord, pour les guider. Tout mettre en place afin qu'ils réussissent leurs missions et ce, dans les meilleures conditions matérielles possibles. Dès leur arrivée, j'organise une petite réunion d'intégration. Surtout à l'intention des non-francophones. Celle-ci se tient soit à Londres, soit à Paris. J'explique alors aux jeunes ce qu'ils doivent savoir : la nécessité de s'enregistrer auprès du consulat français, leur protection sociale... Ainsi, dans le contexte sécuritaire actuel, il est essentiel pour nous de pouvoir les joindre à tout moment. Où qu'ils se trouvent.

En marge de la gestion des V.I.E, il m'arrive souvent d'organiser des manifestations événementielles. C'est d'ailleurs le cas actuellement. Je prépare le «Grand prix V.I.E» qui se déroulera le 20 octobre prochain dans le cadre prestigieux de la résidence de l'ambassadeur de France à Londres.»



Istanbul : Les V.I.E me considèrent plutôt comme une amie que comme un gendarme

de Aysel Cerkez, Correspondant V.I.E en Turquie

« Les V.I.E doivent s'inscrire sur le site du consulat de France à Istanbul. Ainsi, les autorités françaises sont à même de savoir où ils habitent. »

«Je prends contact avec les futurs V.I.E un mois environ avant leur arrivée en Turquie. Je leur transmets ensuite un mail-type, qu'ils me renvoient assez rapidement. Depuis ma prise de fonction en 2009, je procède ainsi afin de me présenter et, surtout, de faciliter au mieux leurs démarches, notamment administratives et consulaires. Je demande aussi qu'ils me préviennent dès qu'ils se trouvent sur le sol turc.

Compte-tenu de l'actualité, notamment dans certains pays frontaliers, les contraintes sécuritaires se sont accrues en Turquie. Les V.I.E doivent donc nous informer, au préalable, de tous leurs déplacements. Tant nationaux qu'internationaux. Si j'estime que les conditions souhaitables ne sont pas réunies, je leur demande clairement de surseoir, voire d'annuler leur voyage.

C'est un peu restrictif en terme de liberté, j'en conviens, mais nécessaire. Certaines zones du territoire turc sont aujourd'hui d'accès interdit.»

Les ressources humaines au coeur de la stratégie Export

Jeudi 30 juin 2016, au siège de Business France



Business France a organisé le 30 juin dernier, une matinée d'information destinée aux PME et ETI sur le thème du Développement International des Entreprises qui mettait en lumière l'importance de la politique RH.

Réalisée en partenariat avec le Cercle Magellan (réseau des professionnels des ressources humaines internationales) et Bpifrance, la réunion a mis en avant la dimension RH dans la stratégie d'internationalisation des entreprises. Plusieurs entreprises et consultants étaient présents ainsi que des fédérations professionnelles.

La matinée a débuté par un rappel du rôle de Business France auprès des PME et ETI en leur proposant une solution RH pour renforcer leurs effectifs à l'international. Ce fut aussi l'opportunité pour le président du Cercle Magellan de rappeler la spécificité des RH, autour de 3 thématiques: les enjeux de la mobilité internationale,

l'accompagnement du développement structurel et les RH à l'international en mettant notamment en avant l'importance des relais locaux et du réseau. La conclusion de son intervention fait ressortir l'implication nécessaire des RH dans la stratégie d'une entreprise à l'export.

Un Consultant en RH Internationales a témoigné de son expérience et le Directeur du Développement RH chez Diagnostica Stago a également pris la parole afin de mettre en avant son expérience et notamment l'avantage du dispositif V.I.E en terme de confort d'utilisation et de développement de courants d'affaires.

Cette rencontre a ainsi permis d'évoquer concrètement l'importance du dispositif pour le développement à l'export des entreprises.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Découvrez ci-dessous, les événements prévus dans les prochains mois :

ACTIONS DE PROMOTION V.I.E EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Grand Prix V.I.E Vietnam
> septembre
mathieu.lefort@businessfrance.fr

Forum Annuel V.I.E
> 6 octobre
lucienne.magee@businessfrance.fr

Grand Prix V.I.E Qatar
> 11 octobre
carole.kazzi@businessfrance.fr

Planete PME
> 18 octobre
lucienne.magee@businessfrance.fr

Grand Prix V.I.E Royaume-Uni
> 20 octobre
monique.weber@businessfrance.fr

Grand Prix V.I.E Pays-Bas
> 27 octobre
francien.hoogvliet@businessfrance.fr

Un projet ? Une mission ?
N'hésitez pas à nous contacter :

 **0 810 659 659**
COUT D'UN APPEL LOCAL

V.I.E News - Business France

Siège social : 71-77, boulevard Saint-Jacques 75998 Paris Cedex 14
Responsable de la publication : Muriel PENICAUD
Rédacteur en chef : Michel OLDENBURG
Rédaction et maquette : Didier CROS
Pour contribuer à la newsletter contacter : didier.cros@businessfrance.fr